

.....  
Avis n°19-71097

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/19-71097/officiel>

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **51**

Annonce No **19-71097**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA EPERNAY COTEAUX ET PLAINE CHAMPAGNE.

Correspondant : M. le président, place du 13e Régiment de Génie Bp80526 51331 Epernay, courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr) adresse internet : <http://www.epernay-agglo.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr> .

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : 2019.28 réalisation de diagnostic amiante sur les batiments et la voirie du territoire sparnacien et communautaire.**

*Catégorie de services* : 1.

*CPV - Objet principal* : 33124110.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

*Caractéristiques principales* :

nom de l'organisme : communauté d'agglomération epernay, coteaux et plaine de champagne - place du 13<sup>e</sup> RG - B.P. 80526 - 51331 epernay Cedex

Personnes publiques contractantes:

Communauté d'agglomération Coteaux et Plaine de Champagne - ville d'epernay - cCAS d'epernay

Conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, un groupement de commandes a été constitué entre un ou plusieurs acheteurs.

Un groupement composé de la Communauté d'agglomération Coteaux et Plaine de Champagne, de la Ville d'epernay et du CCAS d'epernay a été constitué pour la passation du présent marché.

La Communauté d'agglomération Coteaux et Plaine de Champagne est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes.

Le marché est un accord cadre de service à bon de commande pour :

Le service Bâtiment :

- la réalisation de diagnostics amiante avant travaux ou avant démolition
- la réalisation de dossiers techniques amiante ou sa mise à jour
- la réalisation de diagnostics plomb avant travaux ou avant démolition,
- la réalisation de diagnostics plomb après travaux

Le service Voirie :

- la réalisation de diagnostic pour déterminer la présence ou l'absence d'amiante, pour vérifier le taux de concentration en HAP et pour classer les matériaux en tant que déchets dangereux ou inertes.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord cadre est défini comme suit : Minimum 5 000,00euros (H.T.) / Maximum 100 000euros HT

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre.*

L'Accord-Cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 1 an.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

Délais maximums d'exécution des prestations:

Le délai d'intervention suite à la notification du bon de commande est de 10 jours ouvrés maximum.

Le délai d'exécution des prestations sera défini sur chaque bon de commande.

Il sera de 15 jours ouvrés maximum à compter de l'intervention pour les résultats sur l'amiante et sur les H.A.P. Le délai d'exécution se termine le jour de la remise du rapport définitif au Maître d'oeuvre.

Ce délai sera contractualisé par la notification du bon de commande et devra impérativement être respectés. A défaut, des indemnités de retard seront appliquées.

*Refus des variantes.*

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 12 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : capacités professionnelles, techniques et financières.

*Situation juridique - références requises* : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

*Capacité économique et financière - références requises* : bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :

Les laboratoires d'analyses devront être accrédités suivant les exigences de la norme nf en iso/cei 17025 et aux référentiels COFRAC : Programme 144 (Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air).

L'Opérateur de repérage devra détenir un certificat de compétence en cours de validité conformément à l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et au référentiel nf iso/cei 17024.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature* :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- qualité : 40 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 3 juin 2019, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2019.28.

*Renseignements complémentaires :* un groupement composé de la Communauté d'agglomération Coteaux et Plaine de Champagne, de la Ville d'epernay et du CCAS d'epernay a été constitué pour la passation du présent marché.

La Communauté d'agglomération Coteaux et Plaine de Champagne est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://www.xmarches.fr>.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr>

Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2019.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE.*

*Correspondant : Mme Anne LETOUPIN, , tél. : 03-26-56-47-36.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :*

*Correspondant : service Commun Marchés Publics, 2 rue de Reims Bp505, 51200 Epernay, , courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr).*

*Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons Enchampagne Cedex, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : [greffe.ta-chalons-enchampagne@jradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-enchampagne@jradm.fr) adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr> .*